



N: 01120 CAB.P/.....

Conakry, le 11 NOV 2010

LE PREMIER MINISTRE

A

**Monsieur Peter EIGEN
Président du Conseil d'Administration
ITIE Internationale
Wilhelmstrasse 67,D10 117 – BERLIN
Allemagne**

**Objet : Demande de levée de la
suspension volontaire**

Monsieur le Président,

La République de Guinée à sa demande a obtenu une suspension volontaire de l'ITIE Internationale depuis le 19 Décembre 2009, pour une durée maximum d'un an, en raison de la situation socio-politique qu'elle traversait.

L'évolution politique de la Guinée, grâce aux élections présidentielles dont la date du second tour est prévue pour le 7 Novembre 2010, laisse entrevoir un retour à la vie constitutionnelle.

Ainsi, conformément aux règles de l'ITIE Internationale en général et à la Note-Directive N05 en particulier ;

J'ai l'honneur de solliciter auprès de vous, la levée de la suspension volontaire par le Conseil d'Administration.

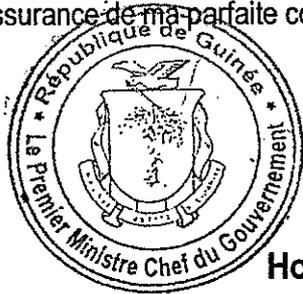
A ce titre, le Gouvernement de la République de Guinée réaffirme sa ferme volonté de poursuivre la mise en œuvre du processus de l'ITIE et de renforcer la concertation et le dialogue entre les trois groupes de parties prenantes (administration, société minières et société civile).

Le Gouvernement de la République de Guinée a pris toutes les dispositions financières et techniques pour soutenir le plan d'actions qui est entrain d'être actualisé par le Comité de Pilotage à travers le Secrétariat Exécutif en vue de parachever le processus de validation de l'ITIE-Guinée.

cte FS

Je voudrais une fois de plus, vous remercier personnellement et à travers vous, votre Institution, pour le soutien constant que vous ne cessez d'apporter à mon pays dans ses efforts de réduction de la pauvreté en général et de sa politique minière en particulier en vue d'atteindre les objectifs du Millénaires pour le Développement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma parfaite considération.




Honorable Jean Marie DORE